

**Secrétariat communal - Interpellation introduite par Monsieur Van Damme, Conseiller communal sp.a, relative aux sacs en plastique sur les marchés.**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Van Damme, Gemeenteraadslid sp.a, betreffende de plastieke zakken op de markten.**

---

**Dhr. de Voorzitter :**

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

**Dhr. Van Damme :**

Mijnheer de Voorzitter ik vind het jammer dat de schepen van leefmilieu er niet is. Die zal niet op mijn vraag kunnen antwoorden en nochtans is het een vraag die zowel relevant is voor de schepen van leefmilieu als voor de schepen van netheid. Ik veronderstel dat de schepen van netheid een voldoende informerend antwoord zal geven op mijn vraag en ik heb daar alle vertrouwen in.

Recent besliste de buurgemeenten Jette en Anderlecht om plastic zakken op hun markten te bannen. Ze opteerde ervoor om het gebruik ervan stelselmatig af te bouwen en op termijn helemaal te laten verdwijnen. Het is een vrij gedurfde en dappere beslissing maar er zijn genoeg alternatieven aanwezig en het gebruik van herbruikbare tassen is ondertussen overal ingeburgerd en is in onze supermarkten logisch geworden alhoewel het een tiental jaren geleden waarschijnlijk ook ondenkbaar was.

Er zijn heel veel ander internationaal voorbeelden die bewijzen dat het kan. Bijvoorbeeld de markt in Saint-Denis bij Parijs besliste dit al lang geleden en in Frankrijk wordt nu zelf een totaal verbod voorbereid door Minister Ségolène Royal die bevoegd is voor Milieu.

Het zou daarom ook logisch zijn dat we ook in Molenbeek met die optie experimenteren, dat we daarover nadenken en dat de vele markten die in Molenbeek zijn en die heel veel vuil lanceren en dat zien we elke dag opnieuw en elke weekmarkt, zowel in de wijk van het Hertogin van Brabant plein als de wijk rond het gemeentehuis zien we dat er heel veel vuil is en dat heel veel van het vuil te maken heeft met plastic zakken. Vandaar mijn heel concrete vraag. Heeft U cijfers over het gebruik en de vervuiling ten gevolge van het gebruik van plastic zakken op de Molenbeekse markten en welke projecten ter beperking van de verspilling van plastic zakken bestaan er al en natuurlijk wat gaat men voor de toekomst doen en is er een mogelijkheid om op termijn ook volledig die plastic zakken te bannen op de Molenbeekse markten ?

Dank U wel.

**Dhr. de Voorzitter :**

Dank u Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Mahy.

**M. l'Echevin Mahy :**

Dank u voor uw interpellatie qui ne manque pas d'intérêt effectivement. J'ai participé à une réunion en mars 2015 organisée par l'Association des Villes et Communes qui avait pour thème les sacs plastiques jetables utilisés dans les commerces et les marchés. C'était une journée très intéressante où on a parlé justement de l'expérience des Abattoirs d'Anderlecht. Il faut savoir que Jette n'avait pas encore instauré son système en mars, on

avait uniquement discuté de l'expérience des Abattoirs d'Anderlecht, expérience qui est menée par un opérateur privé et non par la Commune d'Anderlecht qui a quelque chose peut-être en plus, c'est-à-dire un pouvoir de coercition un peu plus drastique que la Commune pourrait utiliser. En tout cas, les Abattoirs ont mis plus d'un an pour instaurer le système. Ils ont procédé par phase, d'abord une phase de communication, de sensibilisation, ensuite une phase d'interdiction de distribution en self-service des sacs. Tout le monde peut le voir au marché de Molenbeek par exemple, on peut prendre soi-même son sac. Donc il y a une interdiction dans une phase 2 de cette manière de se servir du sac, et ce n'était qu'à la demande. Et, en phase 3, l'interdiction pure et simple de distribution du sac par les maraîchers. Sinon, ils pouvaient avoir comme sanction finale, faute d'avoir respecté les règles, de ne plus avoir accès aux Abattoirs. Donc, c'est quand même rude. Je ne connais pas, au jour d'aujourd'hui, la politique de Jette en matière de sanctions, mais j'ai demandé à Monsieur Geoffrey Lepers de me donner un retour sur cette expérience car elle n'a été instaurée que trop récemment pour avoir quelque chose de solide, mais il m'a promis de me tenir informé.

Cette expérience est-elle transposable à Molenbeek ? Bien sûr. Les positions de Madame Gadaleta et de Monsieur El Khannouss, mes collègues qui sont également concernés par la matière, sont sur la même longueur d'onde. Je pense qu'il nous faut penser à un phasage. J'en ai discuté lors d'une rencontre avec Fadila Laanan sur la nécessité, quelque part, de globaliser la mesure, c'est-à-dire que la Région prenne la décision d'instaurer ce genre d'interdiction, tout comme pour les quads et sur les 19 communes, parce que les maraîchers sont mobiles qui vont d'une commune à l'autre. Et, passer d'un règlement à un autre n'est peut-être pas la chose la plus aisée. C'est intéressant d'avoir un règlement commun à toutes les communes afin de pouvoir être plus fort par rapport à la mesure. Parce que c'est une mesure qui n'est pas aisée à prendre. Il y a plein d'alternatives au sac plastique. On a les sacs en papier, les sacs réutilisables en plastique ou les bons vieux paniers. Mais si effectivement on veut être complet dans une mesure telle que celle-là, il va falloir aboutir à une décision par rapport à une sanction : que fait-on vis-à-vis d'un maraîcher qui refuse d'arrêter de distribuer les sacs plastiques ? Je pense - et j'en ai parlé avec mes collègues Gadaleta et El Khannouss - qu'il faudra passer par le phasage et ce, dans le même esprit que les Abattoirs. Je n'ai pas de planning par rapport à cette mesure. J'attends avant tout que Jette me fournisse des informations sur son expérience, parce que c'est très important qu'on ait une expérience d'une autorité publique qui prend une telle mesure.

Les chiffres que vous me demandiez, on ne les a pas; par contre, on a les chiffres par rapport à l'utilisation de sacs plastiques en Belgique. Certains chiffres disent que chaque Belge consomme 350 sacs plastiques non réutilisables par an. Si on prend la population molenbeekoise de 95.000 habitants et qu'on transpose les chiffres, on arrive à 33.000.000 de sacs utilisés annuellement par les Molenbeekois ! On se rend compte de l'ampleur du phénomène, c'est un peu comme discuter de l'interdiction ou pas de la cigarette à l'intérieur des bâtiments et, je pense qu'à un moment donné, on y arrivera. Le tout est de faire ça de manière intelligente et en concertation avec les maraîchers, de sorte qu'ils adhèrent directement à la mesure. Et, au passage, 33.000.000 de sacs, ça représente de belles économies que les marchands présents sur le marché peuvent faire, et ce n'est pas négligeable dans la motivation. J'espère avoir répondu au maximum à vos questions.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Mahy.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

**M. Van Damme :**

Merci Monsieur l'Echevin pour cette réponse coordonnée. Ce n'est pas toujours le cas de vos collègues d'avoir une réponse donnée au nom de plusieurs Echevins concernés, ça me fait vraiment plaisir. Deuxièmement, je suis aussi content d'entendre que vous êtes ouvert sur ce sujet et que vous allez envisager d'étudier cela en profondeur et j'espère que ça aboutira.

Quatre remarques concrètes par rapport à ce que vous avez dit. Oui, je suis tout à fait d'accord pour une approche globale au niveau de la Région, ça serait une bonne idée. Par contre, il ne faut pas attendre, je crois, jusqu'à ce que ça soit organisé au niveau régional, parce que, à la différence de l'exemple des quads, les marchés, c'est quelque chose que les communes organisent elles-mêmes, directement. En plus, ça n'est pas mobiles, ne dépasse pas les frontières communales; c'est quelque chose qui est très ancré au niveau local. Troisièmement, il y a des exemples concrets comme à Jette et à Anderlecht. Je crois qu'il ne faut pas attendre une démarche régionale même si elle est souhaitable à terme.

Par rapport à la question de la coercition, premièrement, je ne crois pas qu'il ne faudra nécessairement de la coercition tout de suite, parce que, comme vous l'avez dit à la fin, le manque à gagner, surtout la possibilité de faire des gains d'économie, est énorme. Et démontrer ça aux marchands en leur disant qu'ils ne peuvent qu'être gagnants en changeant de mentalité et de comportement, ça sera un bon incitant. D'ailleurs, s'il faut en arriver à la coercition, je crois qu'on a beaucoup plus de choses en mains en tant que Commune que comme intervenant privé comme aux Abattoirs, ça c'est une discussion qui est ouverte.

Dernière remarque, la première chose que vous avez à faire est de récolter des informations et, surtout, d'avoir des chiffres. Parce que, sans chiffres, c'est très dur de savoir ce qu'on veut faire, où on va et c'est aussi difficile de savoir ce qu'on veut faire bouger. Il y a du boulot à faire, je vois que vous êtes ouvert et ça me fait vraiment plaisir.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Van Damme.